

## MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

## ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU CERTIFICAT PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

La ministre de l'Éducation nationale, le ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6;

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1;

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-11 et suivants ;

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre-mer, à Mayotte et à Saint-Pierre-et-Miquelon;

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat en Guyane ;

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre ;

Vu le décret n° 2019-144 du 26 février 2019 portant création du certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport ;

Vu l'arrêté du 26 février 2019 portant organisation du certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport ;

Vu l'arrêté du 26 février 2019 portant création de la mention Animateur d'activités et de vie quotidienne du CPJEPS ;

Vu le procès-verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 19 décembre 2024;

## ARRÊTE

Article 1<sup>er</sup>. - Le Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, mention Animateur d'activités et de vie quotidienne est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Civilité	Nom	Prénom	
CPARA240100	Madame	AFONSO	Ana	
CPARA240095	Madame	BOUHADJAR	Merieme	
CPARA240101	Madame	CAN	Cemile	
CPARA240102	Monsieur	CAVALLI	Alban	
CPARA240096	Madame	DANON	Julie	
CPARA240103	Madame	DELORME	Lucie	
CPARA240104	Madame	ERYILMAZ	Ayla	
CPARA240097	Monsieur	IBRAHIM MOHAMED	Suhayb	
CPARA240105	Madame	KARACA	Melda	
CPARA240106	Madame	MARINELLI	Mia	
CPARA240098	Madame	MONTEIL	Cassandra	



## MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

CPARA240099 Monsieur MOREL Nicolas CPARA240107 Madame YZQUIERDO Nina

Article 2. - Le recteur de région académique Auvergne-Rhône-Alpes est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LYON, le 20/12/2024

Pour le Recteur de région académique, le délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

Bruno FEUTRIER signé